



Mandat privé Fidelity Marché monétaire – Plus

Rapport semestriel 31 décembre 2011

Avis aux lecteurs

Les états financiers intermédiaires ci-joints n'ont pas été revus par le vérificateur externe du Fonds. Le vérificateur externe vérifiera les états financiers annuels du Fonds conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada.



Titres en portefeuille au 31 décembre 2011 (non vérifiés)

Aperçu du portefeuille

Composition de l'actif

	% de l'actif net du Fonds	% de l'actif net du Fonds au 30 juin 2011
Obligations à moyen terme négociables	79,7	62,4
Effets de commerce	18,8	28,9
Prises en pension	0,8	8,1
Autres actifs nets (passifs)	0,7	0,6

Répartition des échéances

Nombre d'années	Valeur marchande des titres à revenu fixe (en milliers de dollars)	Valeur marchande des titres à revenu fixe au 30 juin 2011 (en milliers de dollars)
0 – 1	15 672	8 226
1 – 3	0	1 565
3 – 5	0	0
Plus de 5	0	0

Total de l'actif net du Fonds 15 782 000 \$ (au 31 décembre 2011) et 9 853 000 \$ (au 30 juin 2011)

Les renseignements présentés dans les tableaux ci-dessus sont basés sur la portion des placements que le Fonds détient dans le fonds sous-jacent, calculée au prorata.

Mandat privé Fidelity Marché monétaire – Plus Titres en portefeuille (non vérifiés) – suite

En pourcentage de l'actif net

Fonds sous-jacent – 100,0 %

	Parts	Coût (en milliers de dollars)	Valeur (en milliers de dollars)
Fonds Fidelity Marché monétaire Canada – Série O (a)	1 578 192	<u>15 782 \$</u>	<u>15 782 \$</u>
TOTAL DES TITRES EN PORTEFEUILLE – 100,0 %		<u>15 782 \$</u>	<u>15 782</u>
AUTRES ACTIFS NETS (PASSIFS) – 0,0 %			<u>0</u>
ACTIFS NETS – 100 %			<u><u>15 782 \$</u></u>

Légende

(a) Représente 1,4 % du fonds sous-jacent.

Autres renseignements

En vertu de la hiérarchie à la juste valeur, tous les placements étaient affectés au niveau 1 au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2011. La méthodologie ou les données utilisées pour évaluer les titres n'indiquent pas nécessairement le degré de risque associé à ces titres. Pour obtenir plus de renseignements concernant les données d'évaluation, veuillez consulter la section intitulée Évaluation des titres présentée dans les Notes afférentes aux états financiers ci-jointes.

États financiers (non vérifiés)

États de l'actif net

Les montants sont exprimés en milliers de dollars (sauf les montants par part).

Aux 31 décembre 2011 et 30 juin 2011

	31 décembre 2011	30 juin 2011
Actif		
Placements à la valeur marchande	15 782 \$	9 853 \$
Trésorerie et devises	1	—
Montants à recevoir à la vente de placements	24	106
Intérêts courus et dividendes à recevoir	17	11
	<u>15 824</u>	<u>9 970</u>
Passif		
Montants à payer à l'achat de placements	18	11
Montants à payer au rachat de parts	15	100
Frais de gestion et de conseil à payer	8	5
Autres montants et charges à payer	1	1
	<u>42</u>	<u>117</u>
Actif net représentant les capitaux propres	15 782	9 853
Ajustement du cours acheteur au dernier cours de clôture	—	—
Valeur liquidative représentant les capitaux propres	<u>15 782 \$</u>	<u>9 853 \$</u>

Actif net représentant les capitaux propres (par part)

Série B : (12 737 \$ / 1 274 parts et 7 585 \$ / 759 parts, respectivement)	<u>10,000 \$</u>	<u>10,000 \$</u>
Série D : (1 010 \$ / 101 parts et 1 007 \$ / 101 parts, respectivement)	<u>10,000 \$</u>	<u>10,000 \$</u>
Série F : (1 129 \$ / 113 parts et 210 \$ / 21 parts, respectivement)	<u>10,000 \$</u>	<u>10,000 \$</u>
Série I : (906 \$ / 91 parts et 1 051 \$ / 105 parts, respectivement)	<u>10,000 \$</u>	<u>10,000 \$</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

États de l'évolution de l'actif net

Les montants sont exprimés en milliers de dollars

Semestre terminé le 31 décembre 2011	Fonds	Série B	Série D	Série F	Series I
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux :					
Activités	49 \$	39 \$	3 \$	5 \$	2 \$
Distributions aux porteurs de parts					
Revenu net de placement	(46)	(37)	(3)	(4)	(2)
Réduction des frais de gestion	(3)	(2)	—	—	(1)
	<u>(49)</u>	<u>(39)</u>	<u>(3)</u>	<u>(4)</u>	<u>(3)</u>
Opérations sur les capitaux propres					
Produit net de la vente de parts	20 409	18 037	—	1 425	947
Réinvestissement des distributions	48	38	3	4	3
Montants payés sur les parts rachetées	(14 528)	(12 923)	—	(511)	(1 094)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur les capitaux propres	5 929	5 152	3	918	(144)
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	5 929	5 152	3	919	(145)
Actif net					
Au début de la période	9 853	7 585	1 007	210	1 051
À la fin de la période	<u>15 782 \$</u>	<u>12 737 \$</u>	<u>1 010 \$</u>	<u>1 129 \$</u>	<u>906 \$</u>

Semestre terminé le 31 décembre 2010	Fonds	Série B	Série D	Série F	Series I
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux :					
Activités	30 \$	21 \$	3 \$	2 \$	4 \$
Distributions aux porteurs de parts					
Revenu net de placement	(26)	(21)	(2)	(2)	(1)
Réduction des frais de gestion	(3)	(1)	—	—	(2)
	<u>(29)</u>	<u>(22)</u>	<u>(2)</u>	<u>(2)</u>	<u>(3)</u>
Opérations sur les capitaux propres					
Produit net de la vente de parts	11 852	8 694	1 020	811	1 327
Réinvestissement des distributions	29	22	2	2	3
Montants payés sur les parts rachetées	(16 935)	(12 747)	(1 020)	(1 265)	(1 903)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur les capitaux propres	(5 054)	(4 031)	2	(452)	(573)
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	(5 053)	(4 032)	3	(452)	(572)
Actif net					
Au début de la période	14 908	11 438	1 002	937	1 531
À la fin de la période	<u>9 855 \$</u>	<u>7 406 \$</u>	<u>1 005 \$</u>	<u>485 \$</u>	<u>959 \$</u>

États financiers (non vérifiés) – suite

États des résultats

Les montants sont exprimés en milliers de dollars (sauf les montants par part).

Semestre terminé le 31 décembre	2011	2010
Revenus de placement		
Distributions de revenu provenant des fonds sous-jacents	99 \$	71 \$
Charges		
Frais de gestion	45	37
Honoraires des membres du comité d'examen indépendant	—	—
Taxe de vente	5	4
Total des charges	50	41
Revenu net (perte) de placement	49	30
Gain net réalisé (perte) sur :		
Vente de parts des fonds sous-jacents	—	—
Commissions et autres coûts liés au portefeuille	—	—
Gain net (perte)	—	—
Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités	49 \$	30 \$

Autres renseignements par série	2011	2010
Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités		
Série B	39 \$	21 \$
Série D	3 \$	3 \$
Série F	5 \$	2 \$
Série I	2 \$	4 \$

Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités, par part		
Série B	0,0300 \$	0,0222 \$
Série D	0,0287 \$	0,0216 \$
Série F	0,0428 \$	0,0343 \$
Série I	0,0294 \$	0,0271 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers

Période terminée le 31 décembre 2011 (non vérifiée)

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part.)

1. Création du Fonds

Le Mandat privé Fidelity Marché monétaire Plus (le « Fonds ») est une fiducie d'investissement à participation unitaire créée en vertu des lois de l'Ontario par une déclaration de fiducie générale datée du 31 octobre 2008 (date de création), telle qu'elle a été modifiée à l'occasion par la suite, et est autorisé à émettre un nombre illimité de parts. À titre de gérant et de fiduciaire du Fonds, Fidelity Investments Canada s.r.l. (Fidelity) est responsable des activités quotidiennes du Fonds et fournit tous les services généraux de gestion et d'administration. Pyramis Global Advisors, LLC (Pyramis), société affiliée à Fidelity, est le conseiller en valeurs du Fonds. Le Fonds investit la presque totalité de son actif dans des parts de série O du Fonds Fidelity Marché monétaire Canada (le fonds sous-jacent).

Le Fonds comprend des parts de série B, de série D, de série F et de série I. Les parts de série B, de série D et de série I sont offertes à tous les investisseurs et comportent des frais de souscription initiaux (FSI). Les parts de série F comportent des frais inférieurs à ceux des parts de série B, de série D et de série I et sont généralement réservées aux investisseurs qui détiennent un compte sur honoraires auprès de courtiers ayant signé une entente d'admissibilité avec Fidelity. Les parts de série I sont offertes à tous les investisseurs qui se sont souscrits à une Entente de série I avec Fidelity.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été rédigés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR), qui exigent que la direction pose certaines estimations et prémisses en date des états financiers. Les principales composantes des états financiers qui font l'objet d'une incertitude d'évaluation sont les régularisations et la juste valeur des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales méthodes comptables du Fonds et de chaque fonds sous-jacent sont résumées ci-après :

Évaluation des titres

La valeur des placements est calculée à la clôture des activités de la Bourse de Toronto (TSX), soit normalement à 16 h (heure de Toronto). Les placements sont dits « détenus à des fins de transaction » et portés à leur juste valeur. Le Fonds classe les données afférentes aux techniques d'évaluation utilisées pour calculer la valeur de ses placements dans une présentation hiérarchique qui comporte les trois niveaux présentés ci-dessous :

Niveau 1 – prix cotés sur les marchés actifs pour des placements identiques

Niveau 2 – autres données observables importantes (y compris les prix cotés de placements similaires, les taux d'intérêt, la fréquence des remboursements anticipés, etc.)

Niveau 3 – données non observables (y compris les hypothèses propres au Fonds, lesquelles s'appuient sur les meilleurs renseignements disponibles)

Les changements apportés aux techniques d'évaluation peuvent donner lieu au transfert d'un placement d'un niveau à un autre au sein de la hiérarchie. La valeur totale des placements, pour chaque niveau de données au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2011, de même que le roulement des titres de niveau 3 sont présentés à la fin des titres en portefeuille du Fonds. Le Fonds ne détenait aucune participation importante dans des placements de Niveau 3 au début ou à la fin de la période. Les techniques d'évaluation utilisées pour calculer la valeur des placements du Fonds en fonction des principales catégories sont comme suit :

Les placements dans les fonds sous-jacents sont évalués selon leur valeur liquidative par part à la clôture de la bourse chaque jour ouvrable et sont classés dans le niveau 1 de la hiérarchie. Les titres à court terme pour lesquels une cotation n'est pas aisément disponible sont évalués au coût après amortissement, lequel se rapproche de la juste valeur, et sont classés dans le niveau 2.

Conversion des devises

Les titres et autres actifs et passifs libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur à la fin de la période. Les achats et les ventes de titres, les revenus et les charges libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations respectives. Les effets de la fluctuation des taux de change sur les placements et sur les autres opérations libellées en devises sont compris respectivement dans le « Gain net réalisé et non réalisé (perte) sur les titres de placement » et dans le « Gain net réalisé et non réalisé (perte) sur les opérations libellées en devises » et la variation dans la plus-value nette non réalisée (moins-value) sur d'autres actifs nets libellés en devises étrangères de l'état des résultats.

Opérations sur titres, constatation des revenus et coûts de transaction

À des fins de préparation des états financiers, les placements et l'actif net par part du Fonds comprennent les opérations de négociation effectuées jusqu'à la clôture du dernier jour ouvrable de la période. La valeur liquidative par part utilisée pour le traitement des transactions des porteurs de parts est calculée à la clôture des activités de la Bourse de Toronto et comprend les opérations exécutées jusqu'à la fin du jour ouvrable précédent. Le coût des placements est établi selon la méthode du coût moyen et exclut les commissions et les autres coûts liés au portefeuille. Cependant, à des fins de présentation, les titres en portefeuille comprennent les commissions aux courtiers et les autres frais d'opérations. Le revenu de placement est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le revenu d'intérêt est cumulé à mesure qu'il est gagné. Les gains et les pertes réalisés à la vente de

Notes afférentes aux états financiers (non vérifiés) – suite

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part.)

2. Principales méthodes comptables – suite

Opérations sur titres, constatation des revenus et coûts de transaction – suite

titres de placement et la plus-value (moins-value) non réalisée des titres de placement sont calculés en fonction du coût moyen des titres de placement sous-jacent, qui exclut les coûts de transaction et peut inclure des sommes provenant de litiges.

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés par le Fonds dans l'achat et la vente de titres, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts liés au portefeuille » dans l'état des résultats. Le revenu de placement et les gains et les pertes nets réalisés et non réalisés sont répartis quotidiennement entre chacune des séries selon la proportion de l'actif net de chaque série par rapport à l'actif net total du Fonds. Les impôts étrangers sont comptabilisés selon l'interprétation, par le Fonds, des règles fiscales et des taux d'imposition réels en vigueur dans les marchés étrangers où il investit. Tous les revenus de placement, gains nets réalisés et non réalisés (pertes) et coûts de transaction (à l'exception des montants négligeables de revenu provenant des éléments de trésorerie et équivalents) sont attribuables aux placements qui sont considérés comme étant détenus à des fins de transaction. Les distributions provenant de chaque fonds sous-jacent sont constatées par le Fonds, le cas échéant, à la date ex-dividende et sous la forme dans laquelle elles ont été versées.

Trésorerie et devises

Les éléments de trésorerie, y compris les équivalents, comprennent les dépôts en espèces et les titres de créance à court terme dont l'échéance est de moins de 90 jours à l'acquisition. Les devises comprennent les montants en espèces libellés dans une devise autre que le dollar canadien et déposés auprès du dépositaire pour faciliter le règlement des opérations sur titres libellées en devises.

Autres éléments d'actif et de passif

Les autres actifs et passifs peuvent inclure des montants à recevoir du dépositaire, de sociétés affiliées ou d'autres contreparties, ou des montants qui leur sont payables, relativement à des revenus à recevoir, des opérations sur les placements, des opérations sur les parts, des charges courues et d'autres opérations non réglées à la fin de la période. Ces montants sont classés à titre de prêts et créances ou de passifs financiers et sont enregistrés au coût ou au coût après amortissement, lequel se rapproche de la juste valeur en raison de leur caractère à court terme.

Frais liés aux opérations à court terme

Les parts rachetées ou transférées dans les 90 jours de l'achat peuvent entraîner des frais de transaction à court terme équivalant à 1,00 % des recettes desdites parts. Ces frais sont prélevés par le Fonds et comptabilisés comme un apport au capital libéré du Fonds, au poste « Augmentation (Diminution) nette de l'actif net liée aux opérations sur les capitaux propres » de l'état de l'évolution de l'actif net.

Actif net lié aux activités, par part

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net liée aux activités par part figurant à l'état des résultats représente l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net liée aux activités de chaque série de parts, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de chaque série de parts au cours de la période.

Prises en pension

Le fonds sous-jacent peut conclure des ententes de prises en pension individuellement ou conjointement avec d'autres Fonds Fidelity. Les soldes dormants sont alors virés dans un ou plusieurs comptes de titres conjoints. Ces soldes sont ensuite investis dans des prises en pension en vertu desquelles le fonds sous-jacent fait l'acquisition de titres du gouvernement canadien ou américain auprès d'une contrepartie et convient de les revendre à cette contrepartie, à un prix supérieur, à une date future précise. La différence de prix est inscrite à titre de revenu d'intérêts. Le risque de crédit découle de la possibilité que la contrepartie manque à son engagement de racheter les titres en question. Pour atténuer ce risque, le Fonds traite avec des contreparties que Fidelity considère comme acceptables et prend livraison des titres en guise de garantie. La valeur de la garantie doit être d'au moins 102 % de la valeur marchande quotidienne des fonds placés. Toute prise en pension ouverte à la fin de la période est présentée dans les titres en portefeuille.

3. Charges

Frais de gestion et de conseil

Fidelity assure les fonctions de gestionnaire du Fonds et Pyramis assure celles de conseiller en valeurs du Fonds. Le Fonds verse à Fidelity et à Pyramis des frais mensuels de gestion et de conseil pour leurs services, d'après la valeur liquidative de chaque série de parts, calculés quotidiennement et exigibles mensuellement. Certains investisseurs peuvent recevoir un rabais à l'égard des frais de gestion et de conseil ou des charges du Fonds qui s'appliquent à leurs parts. Pour ce faire, Fidelity réduit les frais de gestion et de conseil ou certaines charges imputées au Fonds, ce qui permet à celui-ci de verser aux investisseurs, sous forme de distribution, un montant équivalent à la réduction accordée. Ces distributions sont présentées dans l'état de l'évolution de l'actif net du Fonds sous la rubrique « Réduction des frais de gestion ». Pour éviter le dédoublement des frais, aucuns frais de

3. Charges – suite

Frais de gestion et de conseil – suite

gestion et de conseil ne sont imputés aux parts de série O de chaque fonds sous-jacent. Le taux des frais de gestion et de conseil annuel de chaque série est comme suit :

	Taux des frais de gestion et de conseil annuels
Série B	00,65 %
Série D	00,65 %
Série F	00,40 %
Séries I	00,90 %

Honoraires des membres du comité d'examen indépendant

Conformément à la Norme canadienne 81-107, le CEI examine toutes les questions de conflits d'intérêts que le gestionnaire lui soumet et il formule une recommandation ou il approuve la ligne de conduite, selon le cas qui sert le meilleur l'intérêt des fonds. Le CEI se compose actuellement de quatre membres, indépendants de Fidelity et de ses sociétés affiliées. Les membres du CEI sont rémunérés au moyen d'honoraires annuels et de jetons de présence par réunion ainsi que par le remboursement des dépenses associées aux responsabilités du CEI. Ces coûts sont répartis parmi les fonds individuels proportionnellement à leurs actifs.

Taxe de vente

Certaines provinces ont harmonisé leur taxe de vente provinciale (TVP) avec la taxe sur les produits et services (TPS) du gouvernement fédéral. La taxe de vente harmonisée (TVH) combine le taux de la TPS de 5 % à la TVP de certaines provinces. La TVH est calculée en tenant compte du lieu de résidence des porteurs de parts et de la valeur de leurs intérêts dans le Fonds à certains moments donnés, plutôt qu'en fonction de l'emplacement du gestionnaire. Un taux réuni est appliqué à chaque série du Fonds en fonction des placements des porteurs de parts au prorata par province, en utilisant le taux de TVH de chaque province ou le taux de la TPS dans le cas d'une province qui n'applique pas la TVH. Tous les montants sont classés sur l'état des résultats comme Taxe de vente.

Autres charges d'exploitation

Fidelity est responsable de toutes les charges associées à l'exploitation du Fonds, à l'exception des commissions de courtage et des taxes. Le Fonds n'a pas payé de commissions de courtage au cours des périodes.

4. Imposition et distributions

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). À des fins fiscales, le Fonds a fixé la fin de son exercice en décembre. Chaque année d'imposition, le Fonds verse aux porteurs de parts une partie suffisante du revenu net pour ne pas être assujéti à l'impôt sur le revenu. Les distributions sont comptabilisées lorsqu'elles sont déclarées. Ces distributions sont imposables entre les mains des porteurs de parts. Les distributions sont déclarées séparément pour chacune des séries.

Les distributions pour chaque série de parts sont présentées ci-dessous :

Revenu net de placement	Période terminée le 31 décembre 2011	Période terminée le 31 décembre 2010
Série B	0,0289 \$	0,0223 \$
Série D	0,0289	0,0216
Série F	0,0408	0,0345
Séries I	0,0168	0,0114

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment pour réduire les gains en capital futurs. À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds n'avait aucune perte en capital à reporter.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées pour réduire le revenu imposable futur, mais elles viennent à échéance au mois de décembre de l'année indiquée. À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds ne disposait d'aucune perte autre qu'en capital reportée.

5. Frais de souscription

Selon l'option à FSI, Fidelity déduit les frais de souscription des montants investis par les porteurs de parts et les verse aux courtiers à titre de commissions. Le produit du rachat peut être de 0 % à 5 % pour le rachat des parts des séries B, D et I.

Aucun FSI n'est exigible à l'achat des parts de série F du Fonds. Aucuns frais de souscription différés (FSD) ne sont exigibles au rachat des parts de série B, de série D, de série F ou de série I du Fonds.

Notes afférentes aux états financiers (non vérifiés) – suite

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part.)

6. Rapprochement de l'actif net

La valeur liquidative par part (NAVPU) et l'actif net par part (NAPU) sont calculés selon le coût après amortissement ou au coût d'origine plus l'intérêt couru. C'est pourquoi il n'y a aucune incidence sur l'actif net par part du Fonds conformément aux PCGR du Canada.

7. Capitaux propres

Le Fonds est offert en quatre séries de parts : les parts de séries B, D, F et I. Le capital de chaque série du Fonds est divisé en un nombre illimité de parts de valeur égale sans aucune valeur nominale. Toutes les parts d'une série d'un fonds occupent le même rang au chapitre des distributions. Le porteur de parts d'un fonds a droit à un vote pour chaque dollar qu'il détient sous forme de parts. Les porteurs de fractions de parts ont les mêmes droits de façon proportionnelle. Le Fonds n'est généralement assujéti à aucune restriction ni à aucune exigence particulière en ce qui concerne les besoins en capital relatifs à l'achat et au rachat de parts, bien que Fidelity puisse occasionnellement suspendre temporairement le droit des porteurs de parts de racheter des parts et reporter ainsi le versement du produit du rachat. Les mouvements pertinents attribuables aux porteurs de parts figurent à États de l'évolution de l'actif net Conformément aux objectifs et aux politiques de gestion du risque énoncés dans les notes portant sur les risques associés aux instruments financiers, le Fonds vise à investir les sommes reçues en vertu des achats de parts dans des placements appropriés, tout en maintenant une liquidité suffisante pour répondre aux demandes de rachat. Ces liquidités sont gérées en plaçant la majorité des actifs dans des instruments qui peuvent être liquidés rapidement et par l'entremise de la capacité du Fonds d'emprunter jusqu'à 5 % de l'actif total net.

Opérations sur les capitaux propres

Les opérations de chaque série sont les suivantes :

	Parts en circulation au début de la période	Souscrites	Réinvesties	Rachetées	Parts en circulation à la fin de la période
Période terminée le 31 décembre 2011					
Série A	759	1 803	4	(1 292)	1 274
Série B	101	—	—	—	101
Série C	21	143	—	(51)	113
Série D	105	95	—	(109)	91
Période terminée le 31 décembre 2010					
Série A	1 144	870	2	(1 275)	741
Série B	100	102	—	(102)	100
Série C	94	82	—	(127)	49
Série D	153	133	—	(190)	96

Porteurs de parts affiliés

Au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2011, Fidelity ou ses sociétés affiliées détenait moins de 1 % du nombre total de parts du Fonds en circulation.

8. Risques associés aux instruments financiers

En raison de ses activités, le Fonds est exposé à divers risques associés aux instruments financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité, l'autre risque de prix, le risque de taux d'intérêt et le risque de change. Pyramis tente de minimiser les répercussions potentiellement négatives de ces risques sur la performance du fonds sous-jacent en faisant appel à des gestionnaires de portefeuilles chevronnés, en effectuant un suivi quotidien des positions du fonds sous-jacent et des événements marquants au sein du marché et en diversifiant le portefeuille de placements selon les restrictions imposées par le mandat de placement.

Le risque, tel qu'il est défini par Pyramis, correspond à la non-concordance de certains facteurs de risques, comme la capitalisation boursière, le coefficient bêta, des facteurs communs (par exemple, la taille, les ratios cours/bénéfice et cours/valeur comptable) et la répartition sectorielle, entre un portefeuille et son indice de référence. Cette non-concordance peut entraîner des écarts entre les rendements du Fonds et de l'indice de référence. Le coefficient bêta évalue la volatilité, ou le risque systématique, d'un titre ou d'un portefeuille par rapport à l'ensemble du marché. Un coefficient bêta de 1 indique que le prix d'un titre évoluera de concert avec le marché. Un coefficient bêta inférieur à 1 indique que le prix du titre sera moins volatil que le marché. Un coefficient bêta supérieur à 1 indique que le prix du titre sera plus volatil que le marché. Par exemple, un titre qui comporte un coefficient bêta de 1,2 affiche, théoriquement, une volatilité de 20 % supérieure à celle du marché.

8. Risques associés aux instruments financiers – suite

Pyramis vise à dégager un rendement supérieur à celui de l'indice de référence du fonds sous-jacent, et ce, sur une base régulière. Pyramis remédie au risque non systématique en investissant dans un portefeuille diversifié dont les titres sont issus de nombreux secteurs du marché. La sélection qualitative fondamentale des titres adoptée par Pyramis est également bien diversifiée parmi bon nombre d'analystes. Au lieu de se fier à un processus d'évaluation unique ou à un modèle quantitatif qui présume de façon implicite que la valeur ajoutée des rendements de certains secteurs ou styles de gestion se perpétuera dans l'avenir, les analystes de Pyramis sélectionnent les titres en ayant recours à leurs propres processus d'évaluation.

Le Fonds vise à obtenir un revenu actuel à haut niveau tout en cherchant à protéger le capital et à maintenir la liquidité. Il vise un retour similaire à son fonds sous-jacent, le Fonds Fidelity Marché monétaire Canada, en investissant la presque totalité de son actif dans des parts de ce dernier.

Le Fonds vise à maintenir un prix constant de 10,00 dollars pour la part.

Au moment d'acheter et de vendre des titres, Pyramis observe les exigences juridiques des fonds du marché monétaire. Elles comprennent les limites minimales pour la qualité, l'échéance et la diversification des placements d'un fonds.

Le Fonds investit dans les instruments du marché monétaire libellés en dollars canadiens des sociétés étrangères et du Canada. Cela peut inclure les obligations de créance à court terme des sociétés (comme le papier commercial), les gouvernements (comme les obligations du Trésor) ou les titres adossés à des actifs (comme le papier commercial adossé à des actifs). Le Fonds peut investir jusqu'à 30 % de ses actifs en titres étrangers.

Un groupe affecté à la conformité des placements effectue le suivi quotidien du risque lié au portefeuille et l'examine mensuellement. De plus, chaque fonds est assujéti à une analyse trimestrielle formelle. Le groupe affecté à la conformité, les gestionnaires de portefeuille et les analystes principaux participent à une analyse trimestrielle du portefeuille. Les portefeuilles associés à chaque stratégie sont évalués les uns par rapport aux autres et comparativement à leur indice de référence. La répartition active parmi les secteurs et les titres fait également l'objet d'analyses.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une contrepartie à un instrument financier manque à une obligation ou à un engagement conclu avec le Fonds. Pour établir la juste valeur des actifs et des passifs financiers, on considère, le cas échéant, le risque de crédit du Fonds (dans le cas de passifs financiers), le risque de crédit d'une contrepartie (dans le cas d'actifs financiers). La juste valeur des titres de créance tient compte de la qualité du crédit de l'émetteur. La valeur comptable des placements et des autres actifs représente l'exposition maximale du Fonds au risque de crédit au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2011. Il en est de même pour les autres actifs compte tenu de leur règlement attendu à court terme.

Le risque de crédit est faible pour le Fonds, puisqu'il investit dans les titres garantis par le gouvernement ou dotés de bonnes cotes de solvabilité. Le tableau ci-dessous fait état des cotes de solvabilité du Fonds au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2011 :

Notations de Dominion Bond Rating Service (DBRS)	% des placements du Fonds	
	31 décembre 2011	30 juin 2011
R-1H	63,8	31,6
R-1M	22,5	9,9
R-1L	13,7	34,4
Sans classement	0,0	24,1

Lorsque les notations du DBRS ne sont pas disponibles, nous avons utilisé celles de l'agence Moody's.

Le Fonds sous-jacent peut conclure des ententes de prise en pension garanties qui peuvent l'exposer à un risque de crédit dans l'éventualité où la contrepartie manquerait à son obligation contractuelle. Pour gérer ce risque, le Fonds prend livraison des titres sous-jacents à titre de garantie et traite avec des contreparties dont la capacité financière est jugée suffisante selon l'examen indépendant de Fidelity.

Pyramis analyse la concentration du crédit selon les contreparties des actifs financiers détenus par le fonds sous-jacent. Le fonds sous-jacent investit principalement dans les instruments du marché monétaire très bien cotés et comporte un risque plus faible par rapport aux autres Fonds Fidelity, puisqu'il investit dans des titres garantis par le gouvernement ou dotés de bonnes cotes de solvabilité. Le Fonds n'est pas géré pour une exposition du secteur d'activité ou sur le plan géographique.

Outre les détails susmentionnés, le Fonds n'était exposé à aucun risque de crédit important relativement à ses contreparties, que ce soit au 31 décembre 2011 ou au 30 juin 2011.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que le Fonds soit incapable de régler ou de respecter ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé à des rachats en espèces de parts rachetables sur une base quotidienne. Les parts rachetables sont rachetées sur demande, au gré du porteur de parts. La transaction est conclue en fonction de la valeur liquidative par part du Fonds au moment du rachat.

Notes afférentes aux états financiers (non vérifiés) – suite

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part.)

8. Risques associés aux instruments financiers – suite

Risque de liquidité – suite

Le Fonds et chaque fonds sous-jacent maintiennent une liquidité suffisante en investissant la majorité de leurs actifs dans des placements négociés sur un marché actif et liquide. Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, chaque fonds de placement doit maintenir une proportion d'au moins 90 % de ses actifs dans des placements liquides, soit des placements négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être vendus facilement. En outre, le Fonds vise à conserver une composante en trésorerie et équivalents suffisante pour maintenir sa liquidité et peut emprunter jusqu'à 5 % de son actif net au dépositaire dans le but de financer les rachats.

La liquidité du Fonds et de chaque fonds sous-jacent fait l'objet d'un suivi quotidien.

Que ce soit au 31 décembre 2011 ou au 30 juin 2011, le Fonds ne détenait pas de passifs financiers comportant une échéance supérieure à 3 mois.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix correspond au risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en fonction des changements des cours du marché (autres que ceux causés par le risque de taux d'intérêt ou le risque de change lié aux instruments monétaires), que ces fluctuations soient causées par des facteurs propres à un placement individuel ou à sa société émettrice, ou par d'autres facteurs ayant des incidences sur tous les instruments négociés sur un marché ou au sein d'un segment du marché. Tous les titres sont assujettis au risque de perte de capital. Pour gérer ce risque, le Fonds et chaque fonds sous-jacent ont recours à une sélection prudente des titres et d'autres instruments financiers qui est conforme à la stratégie de placement. Le risque maximal associé aux instruments financiers et auquel le Fonds est exposé correspond à leur juste valeur. Les placements du Fonds et de chaque fonds sous-jacent sont exposés à l'autre risque de prix découlant de l'incertitude liée au prix des instruments à l'avenir.

Pyramis surveille régulièrement la pondération relative des titres individués, des secteurs et des pays et tient également compte de la capitalisation boursière et de la liquidité de chaque titre du fonds sous-jacent.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque associé aux instruments financiers portant intérêt détenus dans le portefeuille de placements, comme les obligations. Le Fonds et chaque fonds sous-jacent sont exposés au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue en raison des variations de taux d'intérêt en vigueur sur le marché. Tout élément de trésorerie et équivalent excédentaire est investi dans des placements à court terme au taux d'intérêt du marché. Le Fonds est peu vulnérable à la fluctuation des taux d'intérêt étant donné que les titres sont, par nature, à court terme.

Risque de change

Le risque de change correspond au risque associé aux instruments financiers libellés en une devise autre que le dollar canadien, qui représente la monnaie fonctionnelle du Fonds et de chaque fonds sous-jacent. Le Fonds et chaque fonds sous-jacent sont exposés au risque que la valeur d'un titre libellé en une autre devise varie en raison des fluctuations du taux de change. Le risque de change ne découle pas d'instruments financiers qui sont des éléments non monétaires, comme les placements en actions, ou de contrats de change à terme liés à de tels éléments non monétaires. Le Fonds considère le risque de change afférent aux actifs et aux passifs non monétaires comme faisant partie de l'autre risque de prix, et non du risque de change.

Au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2011, la majorité des actifs et des passifs du Fonds sont libellés en dollars canadiens. Par conséquent, le Fonds n'est pas exposé à un risque important en raison des fluctuations des taux de change.

9. Normes comptables futures

Le Conseil des normes comptables (CNC) du Canada de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) avait prévu d'adopter, à partir du 1^{er} janvier 2011, les Normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'elles ont été publiées par le Conseil des normes comptables internationales. Par la suite, le CNC a reporté l'adoption des IFRS pour les sociétés de placement, ce qui comprend les fonds de placement. Les sociétés d'investissement peuvent continuer d'appliquer les PCGR actuels jusqu'aux exercices débutant le 1^{er} janvier 2014 ou après cette date.

Le gestionnaire étudie et élabore actuellement un plan pour respecter l'échéancier en ce qui concerne l'adoption des IFRS. Les principaux éléments du plan comprendront la divulgation des répercussions qualitatives et quantitatives, le cas échéant, dans les notes du 30 juin 2014 aux états financiers. La préparation des états financiers semestriels du 31 décembre 2014, y compris les comparatifs avec les exercices précédents, sera effectuée en confirmant avec les IFRS. Les répercussions des IFRS sur les méthodes comptables et les décisions de mise en application porteront essentiellement sur la présentation des états financiers du Fonds et sur l'information financière. À l'heure actuelle, deux normes importantes pourraient avoir une incidence sur la présentation, soit l'IAS 32, Instruments financiers : Présentation et l'IAS 27, États financiers consolidés et individuels. Le gestionnaire examine présentement la structure de propriété des parts, ainsi que les placements du Fonds, afin d'évaluer les répercussions de ces normes. Selon l'évaluation actuelle du gestionnaire, aucun des changements occasionnés par l'adoption des IFRS n'aura de répercussions sur la valeur liquidative par part du Fonds. Toutefois, cette conclusion pourrait changer à la lumière de l'adoption de nouvelles normes ou de nouvelles interprétations des normes actuelles.



Fidelity Investments Canada s.r.i.
483 Bay Street, Suite 300
Toronto, Ontario M5G 2N7

Gestionnaire et agent chargé de la tenue des registres

Fidelity Investments Canada s.r.i.
483 Bay Street, Suite 300
Toronto, Ontario M5G 2N7

Conseiller en valeurs

Pyramis Global Advisors, LLC
Boston, Massachusetts

Dépositaire

Compagnie Trust CIBC Mellon
Toronto, Ontario

Vérificateur

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Toronto, Ontario

Visitez notre site Web à

www.fidelity.ca

ou communiquez avec le Service à la clientèle de Fidelity
au 1 800 263-4077

Les Fonds communs de placement Fidelity sont vendus par des spécialistes en placements inscrits. Chaque Fonds est accompagné d'un prospectus simplifié qui contient des renseignements importants sur le Fonds, notamment les objectifs de placement, les options d'achat et les frais applicables. Veuillez vous procurer un exemplaire de ce document, lisez-le attentivement et consultez votre spécialiste en placements avant d'investir. Comme pour chaque type d'investissement, le placement dans des fonds communs de placement comporte des risques. Il n'y a aucune garantie que le Fonds réalisera ses objectifs de placement. La valeur liquidative, le rendement des titres ainsi que le rendement de votre placement peuvent varier à l'occasion selon la conjoncture boursière. Les investisseurs peuvent réaliser un profit ou subir une perte à la vente de leurs parts d'un Fonds Fidelity. Les Fonds Fidelity mondiaux peuvent être plus volatils que les autres Fonds Fidelity, car ils concentrent leurs placements dans un seul secteur et dans un nombre restreint d'émetteurs. Aucun Fonds n'est censé constituer en soi un programme de placement complet et diversifié. Le rendement passé ne constitue pas une garantie ni un indicateur des résultats à venir. Il n'y a aucune garantie que la valeur liquidative du Fonds Fidelity Marché monétaire Canada et du Fonds Fidelity Marché monétaire É.-U. demeurera fixe. La répartition des placements des Fonds est présentée en vue d'illustrer la façon dont un Fonds peut investir et pourrait ne pas représenter les placements actuels ou futurs d'un Fonds. Les placements d'un Fonds peuvent varier en tout temps.